

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Port-Gentil: elle poignarde à mort sa "petite amie"!

Christelle NTSAME  
Port-Gentil/Gabon

UNE compatriote, la vingtaine révolue, a été poignardée mortellement à l'aide d'un couteau, par son "amie" de même âge. La victime a succombé à ses blessures au cours de son évacuation vers l'hôpital de Ntchengue. Les faits se déroulent au-delà de 19 heures dans la journée du 20 avril passé au quartier Château sur la nouvelle route pavée dans le 2e arrondissement de Port-Gentil. La victime et son agresseur qui formaient un couple homosexuel se seraient retrouvés dans un bar de fortune au moment du drame avec un groupe de jeunes de leur cercle. Une histoire de jalousie aurait alors mis la partenaire de la victime dans une colère noire. De-

venue incontrôlable, elle aurait proféré sur place des menaces de mort à l'endroit de sa petite amie, avant de finalement les mettre à exécution, en lui assénant 6 coups de couteau, sous le regard d'un public passif.

La victime aurait été secourue par un gendarme qui observait la scène de loin. Après avoir neutralisé la meurtrière, il l'a conduit au poste. Pendant ce temps, des personnes bienveillantes auraient mis la victime inerte en évidence, afin d'être repérée par l'ambulance contactée par un riverain. Selon un proche de la victime, cette dernière aspirait depuis quelque temps à un changement d'orientation sexuelle. Ce qui, sans aucun doute, aurait turlupiné la partenaire jalouse.

Dans tous les cas, cette situation pose à nouveau le problème de la



Le lieu où la scène s'est déroulée, au quartier Château.

prolifération des bars de fortune trivialement appelé "tchoubou"

qui s'enracinent avec la pandémie de Covid-19 et qui, au fur et

à mesure, prennent une ampleur ingérable.

## Lutte antidrogue: saisie de plus de 360 kg de cannabis chez une multi-récidiviste

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

C'EST un énième gros coup de filet que viennent d'opérer les agents de la direction générale de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad). Ils ont mis la main, le 14 avril dernier, sur quatre individus suspectés de s'adonner au trafic de chanvre. Il s'agit de dame Germaine Mezui-Me-Mve, identifiée comme chef de file de ce trafic, son amant, et deux jeunes, Jean-Bosco Eyi-Biyogho et Gabriel Odza-Ndong. L'arrestation de ce quatuor n'a été possible que grâce à une source anonyme, lasse des activités menées par cette bande au quartier Derrière-l'École-Normale, et qui sont source de nombreux cas d'insécurité. Le 13 avril écoulé, les enquêteurs mettent d'abord la main sur un individu qui avait en sa possession 25 ballots de chanvre indien qu'il s'appropriait à écouler. Ce dernier coopère avec les agents de la police en les conduisant, tour à tour, chez les autres membres présumés du groupe. Lors de la perquisition au domicile de dame Germaine Mezui-Me-Mve, 5 ballots et 19 bottes de chanvre indien sont saisis. Mais en approfon-

dissant l'enquête, avec l'aide de l'antenne provinciale de l'Oclad Estuaire, les Officiers de police judiciaire (OPJ) sont orientés du côté du Cap caravane, où dame Germaine a loué une maison d'habitation qui lui sert de lieu de stockage de sa marchandise. À l'intérieur de celle-ci, 1 225 ballots sont découverts. " Cette marchandise qui équivaut à 360 kg est estimée à une valeur marchande de 13 millions 250 mille francs ", a fait savoir une source proche du dossier. Dame Germaine confie que ce chanvre indien provient de Guinée Équatoriale. " Je passe des commandes et le produit qui vient par pirogue est débarqué au Cap-Estérias. Une fois réceptionné, mon contact m'avertit par téléphone et j'y vais pour le récupérer. Mais je loue un véhicule dans lequel j'embarque le produit pour le déposer ensuite dans ma maison du Cap-Caravane, où, après avoir été informés du nouvel arrivage, mes clients me rejoignent aussitôt pour le dispatching", explique-t-elle. Notons que dame Germaine est une récidiviste habituée des geôles de l'Oclad. Elle-même a d'ailleurs reconnu avoir été interpellée et condamnée à deux reprises pour les mêmes faits.



Germaine Mezui Me Mve, la récidiviste.

D'abord en 2014, où elle a purgé 6 mois de prison, puis en 2016, où elle passera 1 mois en détention préventive avant de recouvrer la liberté. Germaine, qui sera cette fois-ci accompagnée de ses complices présumés, devrait donc affronter à nouveau la justice.

## Mouila: des toits et des arbres arrachés par un orage



Photo: Felicien Ndongo

FN  
Mouila/Gabon

LES Molvillois ont vécu un après-midi très mouvementé vendredi dernier, avec de fortes perturbations atmosphériques accompagnées d'éclairs et d'un orage qui a fait des dégâts très importants à son passage. En effet, ce jour-là, le ciel bleu s'est soudainement assombri, laissant place à d'autres phénomènes naturels, pendant que de nombreux riverains cherchaient à regagner leurs domiciles. Tout à coup, un vent d'une rare violence et de fortes précipitations ont

soufflé et arraché au passage les toitures des maisons d'habitation. C'est le cas du Centre hospitalier régional de Mouila (CHRM), qui a perdu une partie des allées couvertes. Les arbres fruitiers et autres bananiers ont, pour certains, été déracinés, occasionnant la coupure du réseau électrique. Plusieurs quartiers étaient ainsi plongés dans le noir. Les feux de signalisation situés au carrefour Saulnerond n'ont pas été épargnés. Tout comme le signal de Radio Gabon et Radio France Internationale, qui n'a toujours pas repris ses émissions jusqu'au moment de notre bouclage hier.